

CHRONIQUE

de la Semaine

Hebdomadaire d'informations générales, d'analyses et de publicité

FAIT DIVERS

MADAME A RAISON ^{P.4}

Lumière :

La marque de la bête ^{P.4}

(12^e partie)

Le braquage de l'aéroport et les fonds illicites de Jean-Pierre Fabre



Jean-Pierre Fabre, président de l'ANC

Près de 3 milliards de FCFA appartenant à des commerçants emportés ^{P.3}

Rentrée scolaire 2014 - 2015 dans la sérénité :

Des acquis et innovations pour la nouvelle année -A l'école on mange aussi ^{P.3&7}



Office togolais des Recettes (OTR)
Un numéro vert pour dénoncer la corruption et la fraude des agents indéclicats



^{P.5}
Henry Gaperi, Commissaire Général

LE RAPPORT D'ACTIVITES 2013 DE L'ARMP EN QUELQUES MOTS ^{P.8}



Les participants à l'atelier de la Croix-Rouge

Les officines et structures privées de santé appelées à contribuer au respect de l'emblème de la Croix-Rouge ^{P.2}

Le PNUD forme les acteurs nationaux pour une bonne gestion des programmes et projets 2014-2018

Les partenaires et acteurs nationaux de la mise en œuvre des projets soutenus par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) mettent à jour, depuis ce mercredi à Lomé, leurs connaissances sur les règles et procédures des projets du nouveau cycle de coopération 2014-2018 entre le Togo et l'institution onusienne pour de meilleurs résultats.



Semodji Djossou, ministre de la planification

Les projets soutenus par le PNUD pour ce nouveau cycle évalué à environ 27 milliards de francs CFA seront consacrés aux priorités de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE), à travers le renforcement de la gouvernance démocratique, institutionnelle et locale, des

efforts pour la réduction de la pauvreté et du chômage, ainsi que la protection de l'environnement et les changements climatiques. " Le maintien de la modalité d'exécution nationale de façon plus soutenue pour la mise en œuvre du plan d'action pro-

gramme pays 2014-2018, requiert le renforcement des capacités des partenaires de mise en œuvre des différents projets, afin de favoriser une plus grande appropriation nationale et optimiser la réalisation des actions de développement ", a

souligné Khardiata Lo N'Diaye, représentante résidente du PNUD au Togo.

Dans son allocution, le ministre de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire, Mawussi Djossou Sémodji, a relevé les insuffisances observées lors du cycle précédent de coopération mais aussi les efforts et les avancées obtenues à travers les différentes réformes engagées pour l'amélioration de la gouvernance économique dans notre pays. " Dans ce contexte, il convient de noter que la pérennisation de tout cadre partenarial prospère requiert de tous les acteurs une parfaite connaissance des procédures et règles de gestion des différentes parties prenantes, en vue de faciliter l'exécution effective des

tâches dans l'atteinte des résultats escomptés", a-t-il expliqué.

Rappelons que l'aide du PNUD durant le cycle 2008-2013 a permis d'obtenir des résultats majeurs, notamment la création des conditions propices à la réconciliation nationale, l'impulsion d'une culture de modernisation de l'administration politique, l'introduction d'une nouvelle approche managériale axée sur les résultats, ainsi que la mise en place d'un cadre institutionnel et d'un système d'appui conseil pour l'insertion professionnelle des jeunes.

Ainsi cette formation permettra aux partenaires la mise en œuvre des règles d'exécution de ces projets, de cerner leurs rôles et responsabilités dans l'exécution pour de meilleurs résultats.

Dao Espoir

Les officines et structures privées de santé appelées à contribuer au respect de l'emblème de la Croix-Rouge

L'emblème de la Croix-Rouge pour les secouristes constitue une protection lors de leurs activités sur le terrain et sa mauvaise utilisation peut mettre en péril leur travail et même leur vie. Au Togo, les conditions d'utilisation de l'emblème ont été définies par une loi votée et promulguée le 28 décembre 1999. Malheureusement, cette loi est méconnue du grand public. L'emblème de la Croix-Rouge continue par être utilisé de façon inappropriée.

Afin de pallier à cette situation, la Croix-Rouge togolaise a organisé, à l'intention des responsables des officines et structures privées de santé, un atelier d'échange sur l'utilisation de l'emblème de la Croix-Rouge.

Il s'agit pour les responsables de cette structure d'informer et

de sensibiliser les participants sur la campagne du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge pour la préservation du personnel de santé et du matériel sanitaire lors des situations d'urgence.

Selon le chef du bureau du CICR, M. Emmanuel PLACCA, cette rencontre s'inscrit dans les préoccupations actuelles du mouvement international de la Croix-Rouge sur l'utilisation inopportune des emblèmes de la Croix-Rouge par des structures qui ne sont pas habilitées à le faire. Pour lui, ce faisant, il y a risque de voir l'emblème de la Croix-Rouge perdre de sa neutralité. " Si déjà an temps de paix l'emblème de la Croix-Rouge peut être utilisé par tout le monde, quel respect peut être dû à notre étendard ? ", s'est-il inter-



La table d'honneur.

rogé.

En ouvrant les travaux de cet atelier, le président de la Croix Rouge togolaise, M. Norbert Gnagnon PANIAH, a déclaré que " depuis 1963, la Croix-Rouge sur fond blanc a été adoptée par la communauté des nations

comme emblème des Sociétés nationales de la Croix-Rouge. Malheureusement, très tôt, cet emblème qui constitue une identité du Mouvement et qui devrait susciter des réflexes d'abstention et de respect parce que symbole de neutralité et d'impartialité,

a commencé à faire l'objet d'abus de toutes sortes ". Il a souligné que bien que chaque corps de métier ait son emblème, la Croix Rouge sur fond blanc continue à être utilisée par des corporations qui n'en ont pas droit, compromettant dangereusement la sécurité des volontaires de la Croix-Rouge pendant les opérations de secours.

Les participants ont suivi des présentations sur notamment, " Introduction au Mouvement de la Croix-Rouge ; A la découverte de la loi de la République togolaise sur l'emblème de la Croix-Rouge ; le partage du contenu de la campagne "les soins de santé en danger " et une projection du film intitulé : " Laissons l'emblème de la Croix-Rouge à la Croix-Rouge ". Des débats très enrichissants ont suivi ces présentations.

Pierre A.

Vision Togo 2030 :

" Les enjeux et Défis de l'Economie et de la Technologie " au centre d'une rencontre

La Vision Togo 2030 était encore au centre d'une rencontre, le lundi 29 septembre 2014 à L'hôtel Sancta Maria à Lomé. Cette fois-ci, c'est le 4ème sous-système de cette vision, à savoir "Enjeux et défis de l'économie et de la technologie", qui était concerné. Les trois premiers sous-systèmes qui ont déjà fait l'objet d'exposés sont : " le socio-culturel ", la "démographie et développement humain", " politique et gouvernance ".



Le ministre Kako Nubukpo

La rencontre a été ouverte par le ministre auprès de la Présidence de la République, chargé de la Prospective et de l'Evaluation des Politiques Publiques, Pr Kako Nubukpo, en

présence des acteurs du secteur privé et de la société civile, des représentants de l'Assemblée Nationale, des cadres de tous les départements ministériels, des universitaires et des professionnels des médias.

Une nouvelle période s'est ouverte depuis avril 2014, dans le système togolais de planification, avec le processus d'élaboration de la " Vision Togo 2030 ". Il s'agit d'une démarche qui met l'accent sur un processus systématique de formulation et de mise en œuvre de stratégies endogènes de développement dans le long terme.

Les rencontres autour des sous-systèmes ont pour but non seulement de mobiliser les énergies mais aussi de permettre à chacun de s'imprégner de l'esprit de la vision pour une participation collective à l'é-

dification du Togo de demain.

Trois communications ont meublé la rencontre. La première communication a été faite par la responsable du 4e sous-système, Mme Judith Bifei KOMBATE sur les " enjeux et défis économiques et technologiques ". La deuxième a été présentée par l'Agroéconomiste Ekoué ASSIONGBON sur les " enjeux et défis de l'agriculture au Togo". Le troisième exposé a été celui du ministre auprès de la Présidence de la République, chargé de la Prospective et de l'Evaluation des politiques publiques, Professeur Kako NUBUKPO sur les " défis de l'intégration régionale au sein de l'UEMOA".

Carole AGHEY

CHRONIQUE
de la Semaine

63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest
Récépissé n°0338/05/03/08
15 BP : 82 Lomé - Togo
Tél: 23 20 92 75 / 90 01 21 69

Directeur de la
Publication

ALIZIOU ESSODINA
90 01 21 69

REDACTION

AGBANDA Pierre
Carole AGHEY
A. KAPO
B. Talom.
Jean-Pierre B.

Imprimerie St Louis
Tirage : 2000 ex.

Le braquage de l'aéroport et les fonds illicites de Jean-Pierre Fabre

Près de 3 milliards de FCFA appartenant à des commerçants emportés

Les Loméens ont vécu dimanche dernier une fin de matinée très mouvementée marquée par des coups de feu tirés par des malfrats à l'aéroport de Lomé et dans le quartier Hédranawé. Les criminels ont braqué des commerçants qui s'étaient donné rendez-vous sur le parking de l'aéroport pour les dernières concertations avant de prendre le vol pour l'Asie où ils devaient passer des commandes de marchandises pour les fêtes de fin d'année.

Généralement, les commerçants s'entendent pour confier à une ou deux personnes de l'argent liquide pour des commandes en Asie. C'est au cours de ces conciliabules sur le parking de l'aéroport que les malfrats, sûrement très bien renseignés, ont dégainé leur engin de mort pour les braquer et emporter une importante somme évaluée par certaines sources à près de trois milliards de FCFA. Dans leur retraite, les malfaiteurs ont décidé de tirer sur tout ce qui bouge pour éviter d'être poursuivis et arrêtés. Ce braquage s'est soldé

par deux morts et trois blessés, selon une source officielle. Le même jour, dans l'après-midi, le marché de bœufs d'Adéticopé a été également attaqué. Les acheteurs des bœufs et les revendeurs ont été dépouillés par un autre groupe de malfaiteurs armés jusqu'aux dents.

Selon certaines sources, plus de cent millions de FCFA ont été emportés. Au total, dans la même journée, deux braquages ont eu lieu à Lomé et à Adéticopé (localité située à une vingtaine de Km de la capitale). Tout le monde s'interroge sur les auteurs de ces deux opérations spectaculaires menées de façon professionnelle. S'agit-il de voleurs à main armée qui écumment la sous région ou de règlements de compte entre les commerçants ? Nul ne peut y répondre. Seule une enquête sérieuse pourra identifier les vrais auteurs de cette terreur et les traduire devant les tribunaux.

Le braquage de l'aéroport et les fonds illicites de Jean-Pierre Fabre

L'on se souvient encore de la sortie tonitruante du président



Jean-Pierre Fabre, président de l'ANC

national de l'ANC, Jean-Pierre Fabre, à travers une conférence de presse sur l'économie du Togo. A cette occasion, l'homme, politique, au lieu de s'appuyer sur les données fiables qu'il peut trouver dans les documents du FMI, de la Banque Mondiale, de l'UEMOA et autres partenaires économiques du Togo, s'est jeté plutôt sur le rapport 2013 d'une ONG Américaine (GFI). Ce rapport indique que de 2002 à 2011, plus de 9.233,5 milliards de

FCFA ont été illicitement sortis du pays. Et le président de l'ANC, un économiste peu fécond, de conclure que s'il était président de la république, il utiliserait ces fonds pour payer la dette du Togo, construire les routes, des hôpitaux, bref s'occuper du bien-être des Togolais. Et pourtant dans le même rapport, il est écrit noir sur blanc que ces fonds illicites proviennent à 35% des activités criminelles, 60% des transactions des multinationales et 5% de la corruption et des fraudes fiscales. Avec cette clarification, aucun homme politique sérieux ne peut dire que s'il était au pouvoir, il utiliserait cet argent pour bâtir le pays. Mais malheureusement, c'est sur ces fonds issus des activités criminelles que Jean-Pierre Fabre compte pour construire le Togo.

Parmi les activités criminelles qui génèrent ces fonds, on peut citer le trafic de drogue, les braquages comme celui de l'aéroport et d'Adéticopé. Est-à-dire que si Jean-Pierre Fabre était président de la République, ces braqueurs lui auraient remis les 3 milliards de FCFA braqués à l'aéroport et les 100 millions emportés par les voleurs à Adéticopé pour construire le pays ? Si tel est le cas, Jean-Pierre Fabre est censé connaître le réseau de ces criminels puisqu'il est en mesure de récupérer leur butin pour payer les dettes du Togo.

Les Togolais doivent ouvrir les yeux sur les intentions réelles de Jean-Pierre Fabre et ses visées pour le Togo. En voulant exploiter les fonds illicites issus des activités criminelles, Jean-Pierre Fabre veut faire du Togo un Etat voyou où les gangsters, les trafiquants de drogues et autres malfrats auront droit de cité. Les Togolais qui vivent heureux dans la paix ne devront jamais porter à la tête du pays quelqu'un comme Jean-Pierre avec son projet macabre. Pour reconquérir la confiance des Togolais, Fabre devra organiser une nouvelle conférence de presse pour revenir sur ses affirmations et autres accusations au sujet des fonds illicites, car l'erreur est humaine.

Le président national de l'ANC qui a bâti son programme politique sur les fonds illicites, doit comprendre que les commerçants victimes des braquages de dimanche dernier à l'aéroport de Lomé n'ont pas acquis leur argent par la corruption, ni les détournements de deniers publics, ni au trésor public mais c'est plutôt le fruit de leur labeur. Ils allaient faire des commandes de marchandises en Asie pour les fêtes de fin d'années. Ces fonds qui allaient sortir du territoire national, sont comptabilisés par l'ONG Américaine comme étant des fonds illicitement sortis du pays. Pour l'heure, "l'économiste" Jean-Pierre Fabre devrait retourner à l'université pour mieux assimiler les cours d'économie. Ainsi, il comprendrait que les fonds illicites issus des activités criminelles ne peuvent servir ni pour payer les dettes d'un pays, ni pour construire les infrastructures.

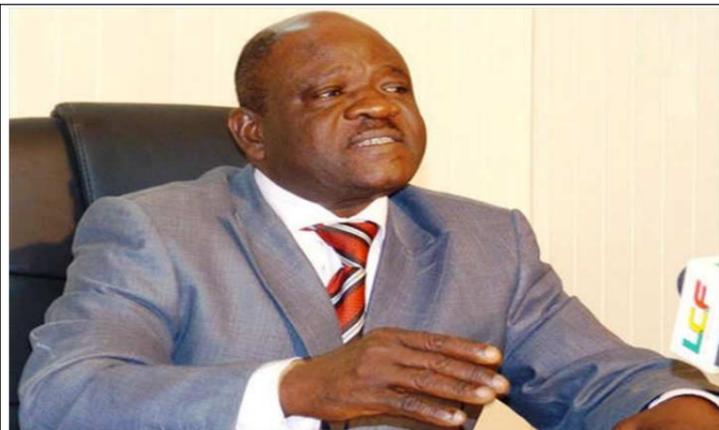
Aliziu Dominique

Rentrée scolaire 2014 - 2015 dans la sérénité :

Des acquis et innovations pour la nouvelle année

Ils sont un peu plus de deux millions (2.053.743) élèves à reprendre, depuis le lundi dernier, le chemin des classes, au Togo, pour le compte de l'année scolaire 2014 - 2015 nonobstant la menace de grève lancée par l'Union des Syndicats de l'Education du Togo (USET). Dans les écoles primaires, collèges et lycées du pays, la quasi-totalité des enseignants a répondu présent, témoignant de la confiance faite au gouvernement qui a promis payer les primes de rentrée et de bibliothèque en début de cet mois d'octobre.

La rentrée scolaire 2014 - 2015 est effective depuis lundi dernier, ce malgré la menace de grève de l'Union des Syndicats de l'Education du Togo (USET). Ainsi, le bras de fer naissant opposant le ministre des Enseignements primaire et secondaire, Florent Yawo Maganawè, à l'USET, l'une des cinq centrales syndicales des enseignants, était perdu d'avance par celle-ci. Et pour cause, à la réunion préparatoire qui a rassemblé, à l'Infa de Tové à Kpalimé, les différents partenaires de l'éducation (délégués des syndicats des enseignants, délégués des parents d'élèves et ceux de l'administration), il était question d'accorder les violons sur l'essentiel. Il n'y avait donc pas de raison de débiter une



Florent Maganawè, ministre des enseignements Primaire et Secondaire

nouvelle année avec des crises quelles qu'elles soient. Aussi, le gouvernement avait-il pris l'engagement de payer la prime incitative à la fonction enseignante dès que les salaires du mois de septembre seraient épongés.

Il était alors inadmissible que des enseignants se réclamant d'un quelconque syndicat, cherchent à perturber le démarrage de la nouvelle année. Face à cette menace de grève, le ministre des Enseignements primaire et secondaire a été ferme : " Tous ceux qui respecteront le mot d'ordre de grève s'exposent aux conséquences de la grève. Nous sommes dans un Etat de droit et de liberté (...). Si quelqu'un se livre à la grève, il y aura des prélèvements de grève ".

C'est dire qu'aucun caprice de la part des enseignants ne serait toléré par l'employeur qui veut tout mettre en ordre pour une reprise sereine des classes.

Des acquis et innovations pour la nouvelle année...

S'il y a une chose dont les syndicats des enseignants sont fiers, c'est bien la prime d'incitation à la fonction enseignante, communément appelée prime de rentrée et de bibliothèque, qui s'élève cette année à 150.000 FCFA par enseignant. Une prime qui met l'enseignant dans une condition assez différente des autres fonctionnaires togolais.

D'un autre côté, un tableau non exhaustif des actions concrètes du gouvernement visant à renforcer le système éducatif, a été dressé par le ministre Maganawè. Au nombre de ces actions, on peut citer la construction de 800 nouvelles salles de classe équipées, la transformation de 75 écoles d'initiative locale en écoles primaires publiques, de 25 CEG d'initiative locale en CEG publics, de

huit lycées d'initiative locale en lycées publics d'enseignement général.

A ces actions, il faut ajouter l'ouverture de six nouveaux collèges d'enseignement général et de deux nouveaux lycées, le recrutement de 1305 nouveaux enseignants de cinq cent 500 volontaires sur le Programme de Volontariat National (PROVONAT), l'ouverture de sept nouveaux centres de formation technique et professionnelle.

Le ministre a par ailleurs annoncé la poursuite des discussions au sein du Cadre Permanent de Concertation (CPC) pour améliorer les conditions de vie et de travail de l'enseignant togolais. C'est dans cette optique qu'un projet de statut particulier des enseignants sera finalisé dès l'adoption du décret d'application de la nouvelle loi portant Statut général de la fonction publique.

Somme toute, la rentrée 2014-2015 a bien démarré malgré les cris des oiseaux de mauvais augure. En tout cas, les Togolais veulent cette année scolaire paisible et sereine pour le bien des apprenants. Désormais, les enseignants devraient faire preuve de beaucoup de civisme surtout que l'éducation civique et morale est dorénavant une matière obligatoire pour les apprenants. De quoi ramener sur terre les rêveurs.

JPB

Elections 2015: la CENI s'organise

Me Homawoo et Mme Mokpokpo élus au bureau d'âge de l'institution

Les choses se précisent davantage à la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI).

Les nouveaux membres de cette institution, après la cérémonie solennelle de prestation de serment devant la Cour constitutionnelle, se sont retrouvés à leur son siège pour une première séance plénière le lundi 29 septembre 2014. Cette séance a été consacrée à la mise en place du Bureau d'âge. Me Jean-Claude Homawoo et Mme Dosseh Mokpokpo ont été élus à cet effet par leurs pairs. Le premier occupe le poste de président et la seconde assure la tâche de rapporteur.

En prenant fonction, Me Homawoo a rappelé les deux missions essentielles de ce bureau, prescrites par le règlement intérieur de la CENI : celle de faire adopter le Règlement intérieur et faire élire les membres du Bureau exécutif. Il a ras-



Le bureau d'âge de la CENI : Mme Mokpokpo et Me Homawoo.

suré que les membres de la CENI feront prévaloir l'esprit de dialogue dans la désignation du Bureau exécutif de l'institution.

Rappelons qu'avant l'installation du bureau d'âge, les 17 nouveaux membres de la CENI, nommés par l'Assemblée Nationale et chargés de superviser les élections à venir, sont passés devant la Cour constitu-

tionnelle pour se plier à la traditionnelle cérémonie de prestation de serment.

Le Président de cette Cour, M. Aboudou Assouma, a tout d'abord salué l'esprit de compromis grâce auquel la nouvelle CENI a été mise en place, avant de recevoir leur serment. Il a en outre félicité les nouveaux membres de cette institution pour leur

nomination tout en leur rappelant les dispositions du Code électoral qui leur font obligation de prêter serment devant la haute institution constitutionnelle.

A l'invitation du Président de la Cour, les membres de la CENI ont tour à tour, la main droite levée, juré de remplir fidèlement et en toute impartialité leurs fonctions dans le respect de la Constitution et du Code électoral.

Plusieurs personnalités au

nombre desquelles le Premier ministre, des membres du gouvernement, des représentants des institutions nationales et internationales, ont assisté à cette cérémonie de prestation de serment.

La mise en place du bureau exécutif de la CENI permettra à cette institution de travailler sereinement à l'organisation des futures échéances électorales dans notre pays.

Pierre A.

Fait divers

MADAME A RAISON

L'adage selon lequel " a beau mentir, qui vient de loin " ne surprend personne. Ce n'est pas ce super comptable en service dans une grande institution financière à Lomé qui le démentira. De toutes les manières, pris, la main dans la poche, il ne pouvait que se taire pour ensuite s'extirper de la foule à la manière d'un ver de terre.

En effet, l'homme âgé d'une cinquantaine d'années mais déjà financièrement puissant et bien connu à cause de son fric et de son look, s'est retrouvé plongé dans une sordide affaire de sexe. La scène s'est produite samedi dernier au carrefour de GTA.

Tout est parti d'un accident banal entre une voiture que conduisait une dame et une moto appartenant à une demoiselle, employée dans la banque où exerce le super comptable. C'est l'intolérance de la demoiselle qui a dévoilé les relations intimes et charnelles existant entre elle et le banquier.

Selon les témoins de la scène, malgré la supplication de la dame et des policiers en faction sur les lieux, la demoiselle a refusé, réclamant la réparation du dommage à elle causé par la dame. Pendant que cette dernière tentait de joindre son mari pour lui rendre compte de la situation et solliciter son appui pour réparer la moto, elle constata que le mobile de l'homme sonnait occupé. Elle constata aussi que la demoiselle était en liaison téléphonique avec un interlocuteur qu'elle invitait à venir d'urgence sur les lieux. Elle l'a entendue exiger que son interlocuteur fasse punir celle qui l'a heurtée.

A la grande surprise de la femme, c'est son mari qui s'amène. Croyant qu'il passait par là par hasard, la dame s'avançait vers lui au moment où, lui, il se dirigeait vers la demoiselle en s'adressant à elle en ces termes : " Merdes alors, Chérie, peux-tu me montrer l'énergumène qui a osé te tuer ? Je vais lui montrer de quel bois je me chauffe. Il va payer très cher ". Il avait à peine fini de vociférer quand il aperçut sa femme en larmes. Il l'apostropha en ces termes : " Qu'est ce que tu as, Chérie ? Où est-ce que tu as laissé ta voiture ? C'est fichu ".

Le pot-aux-roses étant découvert, l'homme n'avait plus d'arguments pour se défendre. Il ne lui restait plus qu'à prendre le large, abandonnant sa petite amie à la fougue de la dame. C'est cette dernière qui a enfin pris le dessus en ordonnant et en obtenant sur place le retrait pur et simple de la moto.

Désormais laissée à son sort, la demoiselle ne pouvait que disparaître des lieux. Le conducteur de taxi-moto qui a accepté de la remorquer, a eu la vie sauve grâce à l'intervention des éléments de la police. La foule en colère avait voulu finir avec cette " voleuse de mari d'autrui ". Dieu merci, le pire a été évité.

B.TALOM

Lumière

La marque de la bête "666" (12ème Partie)

Apocalypse 16 :13 : " Je vis sortir de la gueule du dragon, de la gueule de la bête, et de la bouche de faux prophètes trois esprits impurs semblables à des grenouilles ". Je vous ai dit que le faux prophète représente le catholicisme et le pape. Ces trois esprits représentent la sainte trinité. Dieu le père, Dieu le fils, Dieu le saint Esprit. Ils font tout au nom de la trinité. Cela montre que l'esprit de la trinité habite en eux. Sachez que si vous demeurez dans cette croyance jusqu'à votre mort, vous irez directement en enfer. Donc quittez vite là, car c'est un lieu des démons, et le trône de Satan.

Colossiens 3 :17 dit : " En quoi que vous fassiez en parole ou en œuvre, faites tout au nom du Seigneur Jésus ". C'est l'esprit de la trinité qui inspire l'utilisation de l'eau bénite. Il est temps que vous sachiez que l'eau bénite ne vient pas de la parole de Dieu. Si vous détenez de l'eau bénite chez vous, il est temps de vous en débarrasser immédiatement, car c'est de la pure idolâtrie. C'est l'esprit de la trinité qui pousse à allumer les bougies. La bougie représente la lumière de ces trois esprits.

Nous les sauvés n'avons pas besoin de bougie. C'est le Saint Esprit qui est notre lumière. C'est par l'esprit de la trinité qu'ils fabriquent des crucifix, c'est-à-dire la croix que les fidèles mettent autour du cou. Je vous en conjure qu'il est temps que vous sachiez aujourd'hui que c'est un symbole de l'esclavage.

Si vous insistez à porter à vos cous la croix, cela montre que vous avez signé une alliance avec ces trois esprits qui ne sont rien d'autres que des démons. C'est avec l'esprit de la trinité que les prêtres bénissent la communion. Vous verrez dans Matthieu 26 : 17-28 que Jésus a fait la sainte cène le soir. 1Corinthiens 11 :23 le confirme. 1corinthiens 10 :14-16 dit que c'est avec un seul pain et une seule coupe. Actes 20 :7-10 ; Luc 24 :30. Tous ces passages montrent que la sainte cène est faite entre les deux soirs ou le soir, et que Jésus n'a pas dit à Pierre de boire la coupe seule au nom des autres personnes, comme le font les prêtres catholiques qui boivent au nom des autres. C'est ce qui se passe souvent dans la célébration de leur messe.

Le prêtre boit la coupe seul au nom des fidèles. Et c'est déjà l'esprit de la trinité qui agit ou qui se manifeste en lui. Dieu a ses enfants dans cette grande Babylone appelée église catholique romaine avec ses dérivés que sont les protestants, baptistes, les pentecôtistes, les Brahmanistes, et tout le reste. Voici les messages adressés à ces enfants dans le livre d'Apocalypse 18 : 4, 2 Corinthiens 6 :17 ; Jérémie 51 :6. Que Dieu vous aide à sortir de la marque de la bête "666". Dans Apocalypse 13 :18 cet homme est un pécheur des dix cornes ; dans Apocalypse 13 :1, les dix cornes et les dix diadèmes sont les dix péchés dont Paul parle dans 1Corinthiens 6 :9-10.

Ecoutez cette bonne parole chaque vendredi de 10heures à 11heures sur radio Carré Jeune (RCJ 103.1 FM)

Frère Koffi : 90213158 /visitez le site www.retour-doctrine-apotres.fr
E-mail laveritequilibere@yahoo.fr



www.togoportail.net

Pour en savoir sur les actualités d'ici et d'ailleurs, consultez désormais votre site d'informations générales togoportail.net "togoportail, toute l'information à votre portée"

OTR : Un numéro vert pour dénoncer la corruption et la fraude des agents indécents

L'Office Togolais des Recettes (OTR), dans sa dynamique d'amélioration de la qualité du service rendu aux contribuables et plus spécifiquement dans sa lutte contre la corruption et la fraude, a mis en place un numéro vert, le 8280, qui a été officiellement présenté aux médias lors d'une conférence de presse donnée le 29 septembre dernier à Lomé.

Ce numéro vert constitue l'un des outils mis en place pour réprimer toutes les formes de corruption au sein de l'office. ns une relation interactive avec les contribuables et le public.

" La lutte contre la corruption et la fraude est une affaire de tous, car ce fléau fait du tort à tous. Enfermés dans nos bureaux, nous ne pourrions pas détecter les cas de fraude ou de corruption s'ils ne sont pas portés à notre connaissance par le



Henry Gaperi, Commissaire Général de l'OTR

biais de la population, de ceux qui sont au contact des agents indécents qui utilisent toutes sortes de moyens pour monnayer leurs services. La corruption va du chantage et de l'intimidation exercée sur le contribuable jusqu'à la réclamation formelle d'un cadeau ou d'un paiement sans reçu ", a expliqué Mohamed Nour-Dine, directeur du départe-

ment anti-corruption.

Avec cette initiative, l'OTR entend donner aux populations la possibilité de dénoncer tout agent des régies douanières et des impôts qui pratiquerait la corruption dans l'exercice de ses fonctions.

Pour M. Mohamed Nour-Dine, ce numéro vert permet aux contribuables et au public de

contacter les services de l'OTR, de façon anonyme, à distance, sans coût pour exprimer leurs inquiétudes ou besoins. Cet outil est efficace ici parce que le taux de pénétration du téléphone dépasse les 50%.

Le Commissaire général de l'OTR, Henry Gaperi, a cependant rappelé que " la lutte contre la corruption est un processus qui va prendre beaucoup de temps, mais il est important que chaque jour un progrès de plus se fasse ". Pour lui, la presse est le meilleur instrument pour faire relayer l'information visant à éradiquer ce fléau.

" La rigueur qui est de mise à l'OTR permettra de combattre la corruption et sécuriser les recettes de l'Etat à travers une meilleure gestion des services des douanes et des impôts ", a-t-il ajouté.

L'OTR a un nouveau logo constitué des couleurs bleue et grise.

La combinaison du bleu et du gris renvoie aux objectifs de l'OTR, à savoir fédérer les deux régimes des impôts et douanes pour maximiser les recettes de l'Etat tout en rassurant le contribuable de la bonne utilisation des ressources.

La loi instituant l'OTR, le code de procédure disciplinaire, les directions dédiées à la lutte contre la corruption, le système de déclaration des biens pour les agents, et l'organisation d'un système de renseignement, sont les autres dispositions prises par l'OTR pour combattre la corruption en son sein.

Notons que le numéro vert 8280 est ouvert 24h/24. Une adresse électrique anticorruption@otr.tg est créée pour les internautes, et également une adresse postale, BP 20823, pour les courriers physiques.

Carole AGHEY

Pour une meilleure vulgarisation du MAEP :

Des journalistes formés à Tsévié

Faire des médias de véritables outils de vulgarisation du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) : tel est le souci des premiers responsables de ce mécanisme en organisant un atelier de formation à l'intention d'une cinquantaine de journalistes à Tsévié le 22 septembre 2014.

Cette formation se situe dans le cadre de la mise en œuvre du projet de renforcement du processus dans 5 pays ouest-africains dont le Togo. Le but de cette sensibilisation est d'amener les journalistes à mieux cerner les contours du concept et vulgariser auprès des populations.

" Pour bien parler d'une chose, il faut la connaître. C'est pourquoi nous voulons que les journalistes soient vraiment sensibilisés sur la question du MAEP, parce que c'est sur eux que nous comptons pour porter

le plus loin possible le concept du MAEP ", a indiqué le président de la Commission nationale du MAEP, le Professeur Charles Kondi Agba.

Selon lui, ce mécanisme est un outil crucial dans la promotion des réformes en matière de gouvernance et de développement socio-économique, parce que qui dit MAEP, dit bonne gouvernance.

Le MAEP vise à promouvoir les valeurs contenues dans le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) telles que les droits de l'homme, la démocratie, la bonne gouvernance et l'Etat de droit à travers un processus transparent d'évaluation mutuelle.

Le professeur AGBA a souligné que le MAEP n'est pas un programme d'audit d'un chef d'Etat ou d'un gouvernement, ni un programme pour plaire aux bailleurs de fonds, ni encore

moins une conditionnalité de l'aide au développement.

L'adhésion d'un pays au mécanisme est volontaire et se fait en toute connaissance de la procédure d'évaluation qui se présente en 5 étapes, à savoir : l'Auto-évaluation, la visite nationale d'évaluation, la rédaction du rapport d'évaluation, l'évaluation par la soumission du rapport au forum des chefs d'Etat et enfin la publication du rapport 6 mois après le forum des chefs d'Etat.

L'évaluation, n'est pas destinée à faire le procès d'un régime politique, mais permet aux Etats engagés dans le processus d'apprendre mutuellement les uns des autres sur ce qui contribue à la réussite dans un domaine ou un autre.

En ouvrant les travaux de cet atelier, la ministre de la Communication, de la culture, des arts et de la formation civique, Germaine Kouméalo ANATE, a vanté le rôle de ce



Photo de famille des participants à cette formation.

Mécanisme car, dit-elle, " c'est un instrument innovant d'auto-évaluation du dedans, c'est-à-dire initié par les Africains. Il renverse de ce fait, la logique traditionnelle d'évaluation des politiques qui a longtemps dominé la coopération Nord-Sud ".

Elle a en outre insisté sur l'importance du choix des journalistes pour la mise en œuvre du projet de renforcement du processus du MAEP.

"Sensibiliser les journalistes et les techniciens de la communication est très important parce qu'ils constituent des acteurs clés dans la fabrication de l'opinion et la formation de l'esprit, par l'information et les messages qu'ils diffusent. Aussi, les médias ont-ils la capacité de toucher un grand nombre de personnes à la fois. Et enfin les médias dans un Etat de droit ont toujours eu pour mission de renforcer la démocratie et la bonne gouvernance ", a-t-elle souligné.

Il faut rappeler que c'est le 9 mars 2003 à Abuja qu'a été finalisée la mise en place institutionnelle du MAEP. Le Mécanisme est né des discussions intra-africaines qui ont donné lieu au NEPAD dont la vision demeure que l'Afrique se libère de la pauvreté, s'engage dans la voie d'un développement durable et s'intègre davantage dans l'économie mondiale.

Onze (11) ans après sa création, 34 des 54 pays de l'Afrique y ont adhéré dont le Togo en 2008, mais seulement 17 ont déjà l'expérience de l'évaluation. Le Togo n'a pas encore entamé le processus d'auto-évaluation pour prétendre à l'évaluation proprement dite.

Après les journalistes, des enseignants ont bénéficié de la même formation.

Pierre A.

Projet de Gestion Intégrée des Catastrophes et des Terres (PGICT) :

De la nécessité d'intensifier la prévention

Face aux effets pervers des changements climatiques, les dirigeants togolais ne pouvaient rester inactifs. Le Projet de Gestion Intégrée des Catastrophes et des Terres (PGICT) est une des premières réactions. Mais pour une meilleure approche, un document de stratégie de communication du PGICT est soumis à un atelier de validation le 24 septembre dernier à Lomé.

Pour une meilleure coordination des actions (de prévention et de ripostes) en cas de catastrophes, il faut, à la base, une meilleure stratégie de communi-



La table à l'ouverture des travaux de l'atelier.

cation du Projet de Gestion Intégrée des Catastrophes et des Terres (PGICT). Pour ce faire, les acteurs du secteur de l'environnement étaient en atelier de validation de la stratégie de communication du PGICT.

Ce document devra permettre au Togo d'accroître sa résilience aux catastrophes naturelles, en particulier les inondations, et à promouvoir la gestion durable des terres, ceci afin de réduire la pauvreté des communautés à la base exposées.

Selon la vision du Togo, il s'agit essentiellement de bâtir au plan national des compéten-

ces capables d'assurer la gestion rationnelle et efficace de l'environnement et des ressources naturelles afin de garantir de meilleures conditions de vie aux générations actuelles et futures.

Notons que le PGICT a pour objectif de renforcer les capacités institutionnelles pour la gestion des risques d'inondations et de dégradation des sols dans les zones rurales et urbaines. Il se donne en outre, pour ambition de renforcer la gestion durable des terres dans les éco-paysages ciblés et les zones soumises aux aléas climatiques.

JPB

3ème et 4ème journées des éliminatoires CAN Maroc 2015 : Togo # Ouganda

Des doutes persistent chez les Eperviers

Après deux défaites en autant de rencontres, les Eperviers du Togo devront déjà retrousser leurs manches pour refaire leur retard dans la double confrontation face à la solide formation ougandaise, dans cette campagne pour la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) Maroc 2015. Pour ce faire, le staff technique des Eperviers, quoi qu'en manque d'inspiration, tente le tout pour le tout pour sauver la face ; mais, les doutes persistent...



Les Eperviers du Togo.

Le Togo, seul mondialiste à n'avoir pas tenu son rang dans cette campagne pour le Maroc 2015, continue de défrayer la chronique avec ses incohérences. Si le voisin de l'ouest, le Ghana, malgré sa victoire lors de la seconde journée, s'est séparé de son technicien local, Kwesi Appiah, le Togo bon dernier avec zéro point au compteur, ne trouve pas opportun d'en faire autant. Depuis la campagne du mondial

allemand, le Togo, malgré son armada de joueurs de renom, n'a jamais su faire le bon dosage pour se hisser au firmament du football continental.

La médiocrité, le crédo togolais...

Pendant que les grandes nations de football entourent leurs sélections nationales de beaucoup de soins, le Togo préfère s'en remettre à des choix

hasardeux et peu convaincants. Alors que les Eperviers du Togo ont atteint leur âge d'or, moment idéal pour porter haut notre nation, les autorités sportives togolaises, guidées plutôt par leurs intérêts personnels, préfèrent jouer avec le destin du sport roi togolais sans que personne ne lève un petit doigt pour remettre de l'ordre dans la maison.

Comment comprendre qu'un seul individu prenne en otage depuis bien des années cette discipline fédératrice sans que personne n'objecte ? Que peuvent offrir de mieux un président de fédération friand de coups foirés et un coach digne d'une équipe de première division togolaise ? Rien de mieux que le fiasco auquel on assiste depuis le début de cette campagne pour le Maroc

2015.

Pour nous en convaincre, déjà deux matchs au compteur des Eperviers et deux défaites avec cinq buts encaissés pour trois marqués. Face à ce destin tragique du Onze national togolais, il n'y a pas mieux que d'inviter les Eperviers à rester chez eux pour suivre la CAN 2015 depuis leurs petits écrans.

D'ailleurs l'analyse de la dernière liste publiée par la Fédération togolaise de football (FTF) en dit long. Clientélisme, coudolement... Bref, le manque de professionnalisme transparait de manière criarde dans la convocation de joueurs en sélection nationale.

Avec la convocation de joueurs blessés et celle des binationaux dont l'usage est sujet à caution, la mise à l'écart de certains cadres de la sélection, ...les autorités sportives togolaises ont montré leurs limites et méritent d'être remerciées tout simplement.

Rendez-vous les 10 et 15 octobre prochains, pour apprécier les Eperviers sous la houlette d'un certain Tchanilé Tchakala.

Tout compte fait, après deux journées, les choses se présentent comme suit : Ouganda 4 pts (+2), Ghana 4 pts (+1), Guinée 3pts (-1), Togo zéro point.

JPB

La liste des 23 Eperviers retenus :

Gardiens : Agassa Kossi (Reims), Djihani Nguissa (Dyto) Nouridine Yacoubou (Semassi)

Défenseurs : Akakpo Serge (Horvela), Tawali Magnima (AS Douane), Ouro Akoriko Sadate (Amazulu FC), Donou Kokou (Maranatha), Mawouna Kodjo Amevor (Go Ahead Eagles), Koussou Kodjovi Nono (Bayern-Munich), Nouwoklo Martin Kossivi (Maranatha), Djene Dakonam (AD Alcordon)

Milieux de terrain : Alaixys Romao (Marseille), Zato Arouna Farid (Kr Reykjavik), Ayité Floyd (Bastia), Matthieu Dossevi (Olympiakos), Ségbafia Prince (Zorya Lugansk), Atakora Lalawelé (AIK), Womé Dové (SuperSports United).

Attaquants : Peniel Mlapa (Nuremberg), Serge Gakpé (Nantes), Ayité Jonathan (Alanyaspor), Adébayor Sheyi Emmanuel (Tottenham), Araw Calmadine (Free State Stars), Mama Zougou Nazif (Semassi).

Lisez tous les jeudis
votre Journal

“ Chronique
de la Semaine ”

**COMMUNIQUE DE LA CEET**

La Compagnie Energie Electrique du Togo (CEET) a le plaisir d'informer son aimable clientèle que dans le souci de faciliter l'accès aux branchements électriques, elle s'engage à accompagner et à motiver les clients tiers qui désirent construire des infrastructures d'extension du réseau électrique.

A cet effet, conformément aux dispositions du Règlement Technique de distribution, un programme de participation de la CEET au financement des constructions d'infrastructures de réseaux électriques basse et moyenne tensions par des tiers a été mis en place depuis le 1er janvier 2014.

La CEET invite, par conséquent, les personnes physiques ou morales désireuses de réaliser des travaux de construction de lignes basse ou moyenne tensions à prendre contact avec les Agences CEET de leur zone ou localités d'habitation.

Pour tous renseignements, contacter le 22 21 07 74.

LA DIRECTION GENERALE


Dr. Gnanou DJETELI

Dossier/ Projet des Cantines scolaires : A l'école on mange aussi

Les élèves de l'enseignement public au Togo ont repris le chemin des classes le lundi 29 septembre dernier pour le compte de l'année académique 2014-2015. Beaucoup d'initiatives ont été prises par le gouvernement pour assurer une bonne année scolaire. Parmi elles: la construction de nouvelles salles de classes, le recrutement des enseignants, la construction des écoles de formation pour les enseignants etc. D'autres sont prévues pour être perpétuées, parmi celle-ci les cantines scolaires. Le programme qui a temporairement pris fin le 20 juin dernier avec la fin de l'examen du C.E.P.D, va reprendre cette rentrée scolaire.

Ce programme d'action destiné à promouvoir l'alimentation scolaire durable au Togo a été officiellement lancé par la ministre en charge du Développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes, Mme Victoire TOMEGAHDGBOBE, le 22 avril 2014 à Gapé wonougba (Préfecture de Zio).

Le projet des cantines scolaires en faveur des élèves des milieux défavorisés financé par gouvernement, est une composante du Projet de Développement Communautaire et des filets sociaux (PDC plus), mis en œuvre à partir de juillet 2012 en faveur des populations pauvres et vulnérables. Il est une des actions du gouvernement visant à réduire la vulnérabilité des communautés pauvres en expérimentant des mécanismes de protection sociale.

Ce programme couvre environ 31 000 élèves des cours primaire et préscolaire répartis dans 149 écoles des 5 régions du Togo.

" En plus de contribuer à l'accès à l'éducation dans la perspective d'une scolarisation universelle à l'horizon 2015, l'alimentation scolaire constitue aussi un moyen de protection sociale pour les enfants qui sont dans des zones vulnérables. Le gouvernement conscient de cet enjeu, n'a pas manqué d'inscrire cette problématique dans la stratégie nationale de protection sociale ", a indiqué Victoire Tomégah Dogbé, ministre du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes.

Elle a fait savoir que " cette année 2014, un milliard de francs CFA ont été prévus pour mettre en œuvre l'opération des cantines scolaires dans 149 écoles primaires et préscolaires au bénéfice d'environ 30.934 élèves".

Manger pour rester à l'école

Dans sa stratégie nationale d'amélioration de la scolarisation, le Togo a choisi de faire de l'alimentation scolaire un facteur essentiel de promotion de l'accès et du maintien des écoliers dans le système scolaire. Les cantines scolaires et la gratuité des repas permettent en même temps de pallier les conséquences de carences alimentaires chez les

enfants.

Le projet de cantines scolaires a donc pour objectifs de contribuer à la dynamique de développement de l'éducation en favorisant l'égalité des chances, le maintien des enfants à l'école, l'amélioration des taux de réussite en fin d'année.

C'est donc un dispositif qui constitue un levier de base pour lutter contre la sous-alimentation et la faim. Au-delà de la simple fonction d'alimentation, les cantines scolaires intègrent un volet de développement et de lutte contre la pauvreté. L'existence des cantines scolaires aide à la scolarisation des filles et par conséquent à leur émancipation. Ces cantines constituent aussi pour les élèves un lieu et un temps d'échange, de sociabilité et de socialisation.

Le Plan Sectoriel de l'Education (PSE) révisé en décembre 2013 pour la période 2014-2025 a inscrit l'alimentation scolaire intégrée comme un levier de stimulation de la demande scolaire et du maintien des élèves à l'école. Non seulement les repas scolaires offrent d'importants avantages sur le plan nutritionnel, encouragent les ménages pauvres à envoyer et à maintenir leurs enfants à l'école, mais aussi concourent aux bons résultats scolaires.

Le PSE se propose de porter à 10%, 15% et 20% respectivement en 2015, 2016 et 2017 le taux de couverture des cantines. Il envisage aussi maintenir la dynamique en mobilisant 1,630 milliards de francs CFA en 2015 ; 2,760 milliards de francs CFA en 2016 et 4,200 milliards de francs CFA en 2017.

Une initiative soutenue par la Banque mondiale

Le 6 Mai 2014, la banque mondiale a signé deux accords de financement avec le gouvernement togolais. Plus de 12 milliards de FCFA sont prévus

pour être décaissés en faveur des écoliers et soutenir la santé maternelle au Togo.

Le premier financement accordé au Projet de développement communautaire et de filets sociaux (PDCplus) devra permettre de renforcer les efforts du gouvernement togolais dans la promotion du développement à la base et permettre aux communautés les plus pauvres de prendre en charge leur propre développement.

Évalué à près de 5,7 milliards de francs CFA, ce financement va permettre de réaliser des infrastructures socio-économiques dans les cantons les plus pauvres du Togo, accompagner le gouvernement dans la poursuite des cantines scolaires dans 150 écoles des cantons les plus défavorisés du pays tout en formant et impliquant les communautés à la base.

" Ce financement va servir à deux choses: la première est de financer 150 micros projets communautaires et la deuxième est la fourniture de repas scolaires pour 35.000 élèves du préscolaire et du scolaire sur une période de deux ans ", avait expliqué la ministre togolaise du développement à la base.

La question alimentaire reste l'une des causes majeures de l'abandon et du faible taux de fréquentation scolaire au Togo et surtout dans les zones rurales. En réponse à cette préoccupation, l'Etat togolais avec l'appui de la Banque mondiale a initié le programme " CANTINES SCOLAIRES ".

Les cantines scolaires, un programme repris par le PDC

Le PDC est un projet de réduction de la pauvreté en milieu rural, mis en œuvre de 2008-2013 avec l'appui de la Banque Mondiale. La reprise du programme " Cantines Scolaires " dans le cadre de ce projet répond à la crise alimentaire qu'a



Des enfants prenant leur repas à la cantine scolaire.

connue le Togo ces dernières années, crise qui s'inscrit dans le phénomène mondial de hausse des prix des produits de première nécessité et qui touche naturellement les élèves surtout ceux en zone rurale.

La nouvelle version du programme mis en œuvre entre 2008 et 2013 consiste en l'appui et la distribution d'un repas par jour, préparé localement conformément aux normes d'hygiène alimentaire et de qualité nutritionnelle, aux enfants fréquentant du préscolaire et du primaire dans certains milieux jugés pauvres.

Critères d'éligibilité au programme

Des critères spécifiques sont définis pour déterminer les établissements scolaires devant bénéficier du programme " Cantine Scolaire ". Ils sont liés notamment à la zone de l'école (zone sinistrée, zone de trafic d'enfants); à la déperdition scolaire; à la disparité genre; à l'absence d'infrastructures adéquates.

Les élèves du préscolaire et du primaire (CP1 au CM2) des établissements choisis bénéficient gratuitement d'un repas par jour à midi et le coût d'un repas accompagné de fruits pour le dessert s'élève à 150F. Les repas sont essentiellement composés de riz ; de haricot, d'ignames, de pâtes...

La poursuite du programme

La coordonnatrice du projet, Mme Douti Agboka-Abalo, a estimé que le bilan est satisfaisant en ce qui concerne la première expérience. C'est fort de cela que la Banque Mondiale consent d'accorder un financement de 2,5 milliards de FCFA pendant deux ans, à compter de septembre 2014. Ce fonds devra permettre de prendre en charge 166 écoles pour un effectif de 36.837 élèves, et ceci dans le cadre du PDC+.

En attendant ce financement, le gouvernement togolais a débloqué pour la période 2014-2015, un milliard (1.000.000.000) de FCFA pour mettre en œuvre le programme dans 149 écoles primaires et préscolaires au bénéfice d'environ 30934 élèves.

" Nous avons près de 15 projets au Togo et d'ici la fin de l'année, mais le projet de cantines scolaires est le projet phare que nous réalisons ", a déclaré Hervé Assah, Représentant résident de la Banque mondiale au Togo.

Le financement du gouvernement a permis d'avoir des résultats légèrement au dessus des prévisions: 140 écoles primaires et préscolaires, réparties dans 25 cantons pauvres sont prises en compte et 31131 élèves ont été servis. Sur les 35 préfectures, 15 sont prises en compte en plus de la sous-préfecture de Mò.

Pierre A.

7ème édition du tournoi de l'UEMOA :

Le Togo de Tommy Sylvestre abrite l'événement

La septième édition du tournoi de l'intégration de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) se joue du 22 au 29 novembre prochain au Togo. L'annonce de même que le tirage au sort des poules ont été faits le jeudi dernier à Lomé.

Parrainée par l'ancien international togolais, Tommy Sylvestre, cette septième édition qui coïncide avec les vingt ans de l'UEMOA, réunit autour du ballon rond, les huit pays membres.

" Lomé, capitale sportive de l'Union (...). ", s'est exclamé lors de la cérémonie de tirage au sort le président de la Commission de l'UEMOA, Cheik Adibou Soumaré. Selon lui, au-delà d'une simple activité sportive, ce tournoi a le mérite de prôner " le



Tommy Sylvestre (dt) lors du tirage au sort.

brassage entre les jeunes qui constituent la force de l'avenir de notre union ".

Le Premier ministre togolais, Arthème Séléagodji Ahoomey-Zunu qui a présidé cette cérémonie de tirage au sort, a fait la lumière sur de " la légende " du sport roi togolais des années 70 mis jusque-là sous éteignoir,

Tommy Sylvestre, goal de l'Entente 2 de Lomé, dont le parcours sportif est élogieux.

En dehors des titres collectifs remportés (vainqueurs de la Coupe UFOA, de la Coupe de la Côte d'Ivoire, champion du Togo et de la Côte d'Ivoire, etc.) l'homme a su marquer son temps par la splendeur de son talent.

Le PM Ahoomey-Zunu a rappelé à l'assistance que le " football est un puissant facteur d'union et d'épanouissement, un instrument de paix, de développement et de solidarité ".

Pour cette septième édition, deux poules de quatre ont été formées : dans la première, logent en tête, le Togo (en tant que pays organisateur), le Mali, la Côte d'Ivoire et le Niger ; les deux derniers pays ont déjà remporté ce tournoi. La seconde poule est composée de la Guinée-Conakry, du Burkina Faso, du Bénin et du Sénégal.

Les dés sont jetés et il ne reste qu'à se lancer sur les pelouses à la quête des deux billets pour la finale.

Notons que la première édition de ce tournoi a été jouée au Burkina Faso en 2007.

JPB



Équité - Transparence - Développement

LE RAPPORT D'ACTIVITES 2013 DE L'ARMP EN QUELQUES MOTS

L'Autorité de régulation des marchés publics est une institution administrative indépendante qui jouit d'une indépendance fonctionnelle et organique sur toutes les questions relatives à ses missions. A ce titre, elle est dotée de la personnalité juridique et d'une autonomie de gestion administrative et financière.

Elle a été créée par la loi n° 2009-013 du 30 juin 2009 et est organisée selon les dispositions du décret n° 2009-296/PR du 30 décembre 2009, modifié par le décret n° 2011-182/PR du 28 décembre 2011 portant missions, attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de régulation des marchés publics.

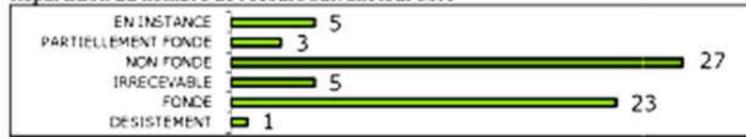
Le rapport d'activités 2013 rend compte de l'action des trois (3) organes qui composent l'ARMP, à savoir : le Conseil de régulation, le Comité de règlement des différends et la Direction générale.

Ainsi, au cours de l'année 2013 qui constitue sa deuxième année de plein exercice, l'ARMP a poursuivi ses missions de régulation du système de passation des marchés publics et des délégations de service public.

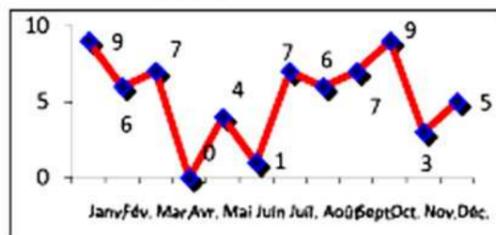
La mission de règlement des différends

Le Comité de règlement des différends (CRD) a enregistré 64 recours sur 1109 marchés signés au cours de l'année 2013, dont 59 ont connu un dénouement au fond en 2013.

Répartition du nombre de recours suivant leur sort

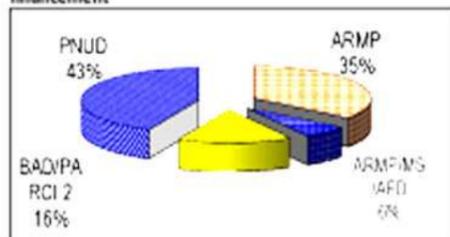


Situation de l'évolution des recours enregistrés par le Comité de Règlement des Différends



Source : ARMP, 2013

Répartition des participants aux formations de l'ARMP au cours de l'année 2013 selon la source de financement



Source : ARMP, 2013

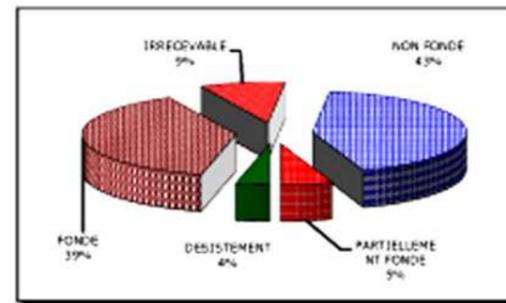
AUDIT DES MARCHES PASSES EN 2011

La mission assignée aux cabinets Fiducia Consulting Group (FCG) du Bénin et Audit & Conseil Réunis (ACR) du Togo retenus à l'issue d'un appel à concurrence, est de vérifier le processus de passation, de gestion et d'exécution des marchés publics et des délégations de service public conclus entre le 1er janvier et le 31 décembre 2011 par un échantillon d'autorités contractantes assez représentatif, afin de mesurer le degré de respect des dispositions et procédures édictées par le code des marchés publics en vigueur.

La réalisation de cette mission a permis aux consultants de déceler les insuffisances suivantes :

- ✓ absence de système d'archivage au niveau de toutes les autorités contractantes auditées ;
- ✓ difficulté de situer les responsabilités dans le respect de délais en l'absence de pièces et correspondances administratives ;
- ✓ absence de rapports d'exécution : aucune autorité contractante n'a élaboré en fin d'exercice un rapport sur l'exécution des marchés passés ;
- ✓ non-conformité de la majorité des travaux et fournitures réceptionnés par rapport aux spécifications techniques mentionnées dans les DAO ;
- ✓ incohérence entre les prévisions et les réalisations ;
- ✓ existence de malfaçons et mauvais fonctionnement des ouvrages et biens acquis ;
- ✓ absence de mise en concurrence dans le cadre de la passation de certains marchés sans que la procédure de gré à gré prévue soit observée ;
- ✓ fractionnement de marché ;
- ✓ attribution de marchés sans tenir compte des conditions prévues dans le DAO ;
- ✓ attribution de marchés par la procédure de gré à gré sans la soumission de l'avis de la DNCMP à l'ARMP alors que le montant des marchés dépasse le seuil de 10% du montant total des marchés publics passés ;
- ✓ surestimation des quantités ;
- ✓ non consistance des travaux.

Répartition des décisions de fond selon l'appréciation du recours y afférent

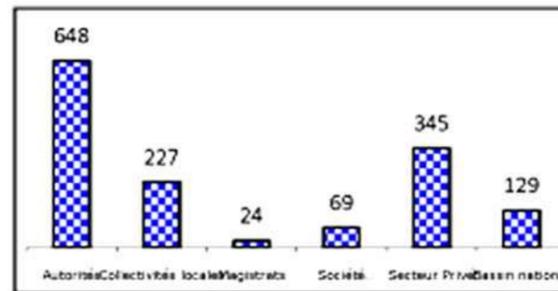


Source : ARMP, 2013

FORMATION ET APPUI TECHNIQUE

L'ARMP a formé en 2013, 1465 personnes au cours de 45 sessions organisées à Lomé et à l'intérieur du pays, dont 922 soit 63% relèvent de l'administration publique, contre 345 du secteur privé et 69 de la société civile.

Répartition des participants selon les groupes d'acteurs de la commande publique



Source : ARMP, 2013

La contribution du PNUD dans le cadre du financement du Centre de services de l'ARMP a permis de former le nombre le plus important de personnes (630) soit 43% des participants contre 16% (soit 234 personnes) pour l'appui de la BAD selon le graphique 9 ci-dessous.

La formation des représentants des collectivités locales, déroulée à l'intérieur du pays dans les cinq (05) chefs-lieux de régions et à Kpalimé, a été prise en charge par la BAD par l'entremise du projet d'appui au renforcement des capacités institutionnelles en gouvernance économique et financière (PARCI-2).

SUIVI ET EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE

L'ARMP a institué des bilans d'étape/revues trimestrielles des PPM et un bilan annuel des PPM en fin d'année dont l'objectif principal est de faire un point sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des plans de passation des marchés publics. Ce qui offre l'occasion aux autorités contractantes, et particulièrement aux ministères prioritaires, d'échanger avec les responsables de l'ARMP sur les éventuels problèmes rencontrés lors de l'exécution desdits plans et de procéder, le cas échéant, aux ajustements nécessaires en vue de faciliter l'exécution des marchés publics.

Chacun de ces ateliers de bilan d'étape /revue des PPM et l'atelier de bilan annuel a regroupé une trentaine de personnes directement impliquées dans l'élaboration et la gestion des PPM de cinq (05) ministères prioritaires - gros consommateurs de crédits d'investissement - qui sont :

- le ministère des travaux publics et des transports ;
- le ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche ;
- le ministère de la santé ;
- le ministère des enseignements primaire et secondaire ;
- le ministère de l'équipement rural.

STATISTIQUES ET SYSTEME D'INFORMATION SUR LES MARCHES PUBLICS

Selon le tableau ci-dessous, le montant total des contrats approuvés en 2013 est estimé à 363,73 milliards de francs CFA. La répartition de ce montant par rapport au mode de passation dégage des taux ci-après : 82,63% pour les appels d'offres ouverts (AOO) ; 13,38% pour les procédures d'entente directe (ED) ; 2,76% pour les appels à manifestation d'intérêt (AMI) ; et 1,23% pour les consultations restreintes (CR).

L'ARMP s'est beaucoup investie dans l'acquisition d'équipements pour la mise en place de nouveaux systèmes d'information sur les marchés publics. A ce propos, la phase de validation et des tests techniques du Système intégré de gestion des marchés publics (SIGMAP) a démarré en 2013 avec le cabinet 2SI du Sénégal. Ce système sera opérationnel, courant 2016.

Par ailleurs, pour une efficacité dans la gestion quotidienne des documents et des informations, l'ARMP a mis en place avec le soutien financier et technique du PNUD, un système de gestion électronique des documents, basé sur la solution Alfresco.

En matière statistiques l'analyse des données recueillies révèle que le montant total des contrats approuvés au Togo en 2013 est estimé à 363,73 milliards de francs CFA.

La répartition de ce montant par rapport au mode de passation dégage les taux ci-après : 82,63%, pour les appels d'offres ouverts (AOO), 13,38%, pour les procédures d'entente directe, 2,76%, pour les appels à manifestation d'intérêt et 1,23%, pour les consultations restreintes.

La répartition de ce montant par secteur administratif nous indique que l'administration publique se taille la part du lion avec des contrats conclus en 2013 estimés à 316.463.049.497 FCFA, soit 87% du montant total ; la part des marchés passés par les collectivités locales est estimée à 1.704.209.017 F CFA, soit 0,47% du total, ceux des établissements publics à 909.659.197 F CFA, soit 0,25%, ceux des institutions à 2.438.079.731 F CFA, soit 0,67%, au moment où les contrats signés par les sociétés d'Etat sont estimés à 42.213.045.906 F CFA représentant 11,61% du total.

Numéro vert : 80 00 88 88

Site web : www.arpmp-togo.com